La Journée Sportive

CYCLISME

Le Grand Prix cycliste de la Ville de Malo-les-Bains et challenge du *Réveil du Nord*

organisé par l'Union Vélocipédique "La Courageuse" le dimanche 13 Juillet 1924

La semaine dernière, nous avons publié en son entier le règlement de la belle épreuve qu'organise le 13 juillet prochain, l'Union Vélocipédique « La Courageuse », sur le parcours suivant : Malo-les-Bains, Sept-Planètes, Bergues, Grand-Millebrugghe, Loobergue, Watten, Saint-Momelin, Zeggers-Cappel, Wormhoudt, Herzeele, Bambecque, Ost-Cappelle, Hondschoote, Les Moeres, Ghyvelde, Malo-les-Bains, soit environ 100 kilomètres.

Cette épreuve se disputera sous les règlements de l'U. V. F. et sera réservée aux licenciés régionaux des 2e, 3e, 4e catégories et débutants.

Les engagements 3 francs, sont reçus au siège de l'U. V. La Courageuse, 99, rue de l'Hôtel de Ville, Malo-les-Bains. Ils seront clos le vendredi 11 juillet à minuit.

LE CHALLENGE DU « RÉVEIL DU NORD »

Notre journal a doté cette course d'un superbe challenge, qui se disputera par équipes de cinq coureurs. Les clubs pourront en designer un sixième comme remplaçant.

Le classement se fera comme d'habitude, au premier 1 point ; au second, 2 points, etc., mais sans fusion entre les différentes équipes d'un même club.

Les engagements pour le Challenge du « Réveil du Nord » accompagnés d'une somme de cinq francs, sont reçus dès maintenant à l'adresse indiquée plus haut. Ils seront clos à la même date et à la même heure. Le Challenge sera attribué définitivement à la société qui l'aura gagné trois fois consécutives ou non.

La liste des prix est des plus imposantes : 1er, 250 fr. ; 2e, 150 fr. ; 3e, 100 fr., puis 80, 70, 60, 50, 40, 35, 30, 25, 20, 15, 10, 10 10 fr., etc De plus, on nous annonce de nombreux prix qui, selon leur valeur, viendront s'intercaler dans cette liste provisoire et nous pouvons annoncer que les organisateurs ont déjà reçu l'assurance que des primes seraient distribuées à certains endroits du parcours.

Les actifs dirigeants de l'U. V. La Courageuse s'emploient déjà à l'organisation du grand prix de Malo-les-Bains. Aussi ils peuvent être assurés que le succès couronnera leurs dignes efforts. A bientôt d'autres détails

Après le IIe Critérium cycliste amateurs

Nous avons reçu hier la visite du coureur Bourmault qui participa, sous le numéro 8 au deuxième Critérium cycliste amateurs. Ce coureur désirerait connaître l'adresse d'un coureur qui, près de Saint-Quentin lui prêta obligeamment un boyau. Il prie donc l'intéressé de donner son adresse au « Réveil du Nord », service sportif qui transmettra.

LE GRAND PRIX DE WAVRIN

Huysman sur bicyclette TRÉSOR enlève la première place

Dimanche 15 Juin, s'est disputé sur une distance de 45 kilomètres, le Grand Prix de Wavrin, qui avait réuni au départ un imposant lot de concurrents.

Les arrivées eurent lieu au milieu d'une foule compacte et le service d'ordre eut fort à faire pour maintenir le public qui se pressait de chaque côté de la route.

Voici les résultats :

1er Huysmann Paul, sur Cycles TRESOR, en 1 h. 16.
2e Desruelles Léonard, sur Cycles TRESOR.
3e Debusson Raymond, sur Cycles TRESOR.
4e Leburgy Alexis.
5e Gambier Eugène, sur Cycles TRESOR.
6e Gruson Albert.
7e Desruelles Emile.
8e Debuisson F. (15 ans, sur Cycles TRESOR).
9e Mauriouncourt Léon.
10e Turpin Jules.

Les Cycles TRESOR sont en vente chez :
M. BATTARD Wavrin.
M. CAULLET, Illies.
M. ANGEL, Annœullin.
M. BERTIAUX, Wingles.
M. TULLIER, Fournes.
M. LABAERE, Fromelles.
DEVINCK et Cie, Constructeurs, 3, rue du Sombard, LILLE.

Le Grand Prix Automoto Hutchinson Victoire d'Alexandre Julien sur Automoto-Hutchinson

Le Grand Prix AUTOMOTO-HUTCHINSON a remporté un succès que les organisateurs MM. Droniou et Leclerc n'osaient espérer. C'est devant plusieurs milliers de spectateurs que se disputèrent les places d'honneur.

Nous ne nous sommes pas assez étendus sur l'arrivée où neuf hommes se présentèrent ensemble.

Alexandre Julien, le jeune crack d'AUTOMOTO HUTCHINSON, eut un démarrage merveilleux, de la sixième position, remonta petit à petit ses concurrents pour terminer premier devançant d'un quart de roue Robry. Cette arrivée fut magnifique et MM. Droniou-Leclerc ont droit à toutes nos félicitations pour leur impeccable organisation.

Voici les résultats :

1er Alexandre Julien, sur Bicyclette AUTOMOTO-HUTCHINSON.
2e Robry à vingt centimètres.
3e Declercq.
4e Preuse.
5e Parmentier.
6e ex-aequo : Fl. Goethals ; Caroul : RICH, sur Cycles AUTOMOTO, Pneus HUTCHINSON ; Omer Huysse.
10e Deguinar, sur bicyclette D. E. M.
11e Lesaffre.
12e Decroix.
13e Marcel Alexandre.
14e Delsaychère.
15e Barthélemy, etc...

LE GRAND PRIX CYMA

Dimanche 22 Juin, l'Union Vélocipédique Moulinoise, siège 56, rue de Thumesnil à Lille, organise le Grand Prix Cyma sur le parcours Lille-Cambrai et retour, 120 kilomètres par Ronchin, Ennetières, Pont-à-Marcq, Faumont, Râches, Douai contrôle volant, Cambrai contrôle fixe au Café des Sports, Boulevard Faidherbe, tenu par M. Charlet, retour par la même route, arrivée 56, rue de Thumesnil.

LE GRAND PRIX CYMA se disputera sous les règlements de l'U.V.F. et sera réservé aux 2e, 3e 4e catégories et débutants.

Au premier, un cadre ; au second une paire de roues montées ; au troisième 100 fr. ; puis 75, 50, 40 fr., etc... Prix spéciaux pour la 4e catégorie et débutants.

Les engagements 4 francs sont reçus dès aujourd'hui au siège de l'U.V.M., 5, rue de Thumesnil, Lille. Y joindre le numéro de la licence.

LE BREVET MILITAIRE DE 150 Kil. DE DUNKERQUE

Victoire de Roussel sur bicyclette « LA NORDISTE »

Dimanche dernier s'est disputé le Brevet Militaire de Dunkerque qui se courait sur un parcours de 150 kilomètres. Cette épreuve qui groupa 30 coureurs au départ fut très animée et obtint un réel succès.

Voici le classement :

1er ROUSSEL Maurice, 5 h. 15', sur bicyclette « LA NORDISTE ».
2e BLANCKAERT, 5 h. 23' ; 3e BEUN, à une roue ; 4e SEGUIN ; 5e BONDEWEL.

Toutes nos félicitations aux organisateurs pour cette belle épreuve.

LA COURSE FLERS-RONCHIN

Voici les résultats de la Course Flers-Ronchin organisée dimanche dernier par les Chevaliers de la Pédale : 1er Winsingues ; 2e Mallon ; 3e Wasliaux ; 4e Lemang ; 5e Leyssen ; 6e Vanherenzeveld ; 7e Ia. Détré ; 8e Duthoit ; 9e Honzé ; 10e Dennys ; 11e Malaise ; 12e Devillers. Beau succès, 68 partants.

RŒUX (56 kilomètres)

Victoire de Poulain sur bicyclette « LA NORDISTE »

C'est dimanche dernier que s'est disputé cette épreuve qui se courait sur un parcours de 56 kilomètres. 30 coureurs se présentèrent au départ et la course fut très animée.

Voici les résultats :

1er POULAIN, sur bicyclette LA NORDISTE ; 2e DEBAETS, sur bicyclette LA NORDISTE ; 3e VANDECASTELLE ; 4e LEBLOND ; 5e DEWICKE. Félicitons les organisateurs pour cette belle course.

LES SUCCES DE « L'UNION VELOCIPEDIQUE MOULINOISE »

Course Lille-Lens et retour, 2e, Eugène Herphelin.

Lille-Calais, 9e Maurice Devrièze, 2e de la 4e catégorie et 3e de la 3e catégorie.

Lille-Camphin et retour, 3e, Eugène Herphelin, 5e, Henri Blondiau ; 12e, Pierre Hallot ; 17e, Louis Faucompréz.

Grand prix Ryssel-Béague, 17e Jean Vanponck.

LE GRAND PRIX DE BERKEM

Le Vélo-Club de La Madeleine, avec le concours du Groupement économique et commercial de Berkem, sous les règlements de la F. G. C. N. organise le lundi 30 juin, à 15 heures, le grand prix de Berkem.

Cette épreuve se disputera sur le circuit de La Madeleine par Marquette, Wambrechies, Quesnoy-sur-Deûle, Saint-André, six fois le parcours, soit 100 kilomètres.

Plus de 1.800 francs de prix seront distribués entre les vainqueurs, dont une bicyclette valeur 500 francs au premier. Deux catégories avec cumul au classement général.

A chaque tour une prime de dix francs sera allouée au premier coureur passant aux endroits désignés au départ.

Les engagements, 4 francs, dossard compris, sont reçus chez M. Jean-Baptiste Petit, 175, rue de Marquette, La Madeleine.

LE TOUR DE FRANCE

Les engagements du Tour de France vont être clos sur un chiffre qui nous assure un succès au moins aussi considérable que celui de l'année dernière. On peut dire qu'à trois ou quatre exceptions près, tout ce que l'Europe compte de de routiers célèbres et de valeur, prendront le départ, et nous assisterons, la chose est certaine désormais, à la belle lutte des années précédentes.

Les engagements de la première catégorie atteindront probablement le chiffre de 50.

Les engagements de la deuxième catégorie atteindront probablement le chiffre de 20.

Quant aux touristes-routiers, ils seront une bonne centaine, comme d'habitude tous pleins d'espoir et désireux d'imposer leur nom à l'attention publique.

LAWN-TENNIS

LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Pour la Finale du Championnat de France (Double Messieurs), MM. Lacoste-Borotra battent MM. Cochet-Samazeuilh, par 10/8, 9/7, 6/1.

BASKETT-BALL

L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DU NORD

Le Comité du Nord de la section de Baskett-Ball avait hier convié ses membres, à une assemblée générale.

Celle-ci fut tenue au Bar Continental, Place de la Gare, à Lille, en présence de nombreux délégués de clubs affiliés. En l'absence de M. Jourdain, président de la Ligue du Nord d'Athlétisme, M. Louis Lantoine de l'Arras-Olympique présida cette assemblée, assisté de MM. Dannès, Richard, Decouchy, Barrois, Derry, Pouller, MM. Jourdain, Valin, Challet et Lenain s'étaient excusés.

On donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale. Adopté sans observations.

Après quelques paroles de M. Lantoine, M. Dannès expose le compte-rendu moral de la section.

Plus de 300 matches ont été disputés cette année. Le nombre d'adhérents augmente de jour en jour. Aussi, on décide de fortes de 6 à 12 le nombre des membres du Comité. Puis on distribue les coupes attribuées aux tenants du championnat du Nord et après quelques mots de M. Michel Labouré, qui donne des précisions sur le challenge du « Progrès du Nord », on procède à l'élection des membres du Comité. Sont élus : MM. Danès, Challet, Richard, Roth, Lefebvre, Pontier, Valin, Derry, M. Labouré, Lenain, Almarie.

Vendredi 20 juin, à 19 h. 15, réunion du bureau afin d'élire le Comité.

WATER-POLO

LES E. N. DE TOURCOING A BRUXELLES

Dimanche dernier, répondant à la gracieuse invitation de « La Nage de Saint-Gilles », d'excellents éléments des Enfants de Neptune de Tourcoing se sont rendus à Bruxelles, à l'occasion de l'inauguration des bains communaux. Nos représentants ont facilement triomphé en water-polo, battant La Nage de Saint-Gilles, par 3 buts à 0.

GYMNASTIQUE

APRES LE CONCOURS DE CLERMONT-FERRAND

La Société « La Concorde » au concours fédéral de Clermont-Ferrand, les 8 et 9 courant, a remporté le prix d'excellence en section et un prix d'excellence pour les pyramides.

Toutes nos félicitations aux vaillants gymnastes ainsi qu'à leur chef.

AÉRONAUTIQUE

LA COUPE GORDON-BENNETT

L'Aéro-Club a reçu un message de Denuyter par pigeon voyageur, disant que lundi à 6 h. 30 du matin il était au nord de Melun, près de Paris, allant dans la direction ouest, sud-ouest et qu'aucun autre ballon n'était en vue.

L'aéronaute anglais Spencer est passé au-dessus de Tours.

Le belge Labrousse a signalé son passage au-dessus de Soissons.

Le belge Weenstra a envoyé un message par pigeon annonçant qu'il voguait vers la Rhénanie.

TIR

LE MATCH INTERNATIONAL DE REIMS

Sont désignés pour la finale du deuxième concours de tir réservé aux Sociétés sportives.

Cognac, Sporting-Club l'Ajaccienne, Union Sportive Belfortaine, Belfort, Biarritz, Olympique Alliance de Monceau de l'année dernière, Institut Colbert, Tourcoing, Union Sportive Jarnacaise, Amicale des Ecrivettes ; Cercles escrime Lyon ; Les Boers de la Rivière ; Société de tir, section Versailles ; Vélo Sport Hyérois ; Société scolaire du collège de Fesch Ajaccio, le dernier forfait.

L'Ajaccienne ne s'est présentée.

A 14 heures, Le Cognac Sporting Club marquait 186 points sur 240 ; il était serré de près par l'Institut Colbert de Tourcoing, 171 à 15 h. ; les Boers de la Rivière marquaient 199 points.

Dans le tir individuel, Desplat Gilbert marquait 75 points sur 130.

Les résultats de cette épreuve seront publiés aujourd'hui.

HIPPISME

COURSES DE DUNKERQUE-MALO-LES-BAINS-ROSENDAEL

Le Programme de la journée du 15 Août 1924

PRIX DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD ET DU CONSEIL GENERAL (Au trot attelé). 2.500 fr. ; distance, 2.300 mètres.

Engagements jusqu'au samedi 9 août, avant 18 heures, chez M. E. Coquelle, secrétaire général de la Société, 15 bis, rue du Magasin-Général à Dunkerque.

PRIX DE LA SOCIETE D'ENCOURAGEMENT (Hors série n° 3). 4.200 fr. ; distance, 2.200 mètres.

Engagements jusqu'au samedi 9 août, avant deux heures de l'après-midi, au Secrétariat de la Société d'Encouragement, 3, rue Scribe, à Paris (9e). Entrée : 30 fr. ; Forfait : 10 fr. jusqu'au mardi 12 août, avant la même heure, au même Secrétariat.

PRIX PAUL VANDESMET (Course de Haies). 3.500 fr. ; distance, 2.800 mètres.

Engagements jusqu'au mardi 5 août, avant 14 heures, 10, rue Treilhard, à Paris (8e). Déclaration de forfaits jusqu'au lundi 11 août, avant 14 heures, 10, rue Treilhard, à Paris (8e).

GRAND PRIX DE LA VILLE DE MALO (Au trot monté ou attelé). 7.000 fr. ; distance, 3.000 mètres.

Engagements jusqu'au samedi 9 août, avant 18 heures, chez M. E. Coquelle, secrétaire général, trésorier de la Société, 15 bis, rue du Magasin-Général, à Dunkerque.

PRIX DES CAVALIERS DE GOURGY (Steeple-chase militaire, 3e série). 600 fr. ; distance, 2.000 mètres. — Décharges suivant les conditions spéciales de l'Instruction sur les Courses Militaires du 21 décembre 1921.

Engagements jusqu'au samedi 9 août, avant 18 heures, chez M. E. Coquelle, 15 bis, rue du Magasin-Général, à Dunkerque.

COURSES DE VINCENNES

1re Course. — 1. Ukas (Chrétien), g. 30.00 p. 18.50 ; 2. Topaze (Picard), p. 49.50 ; 3. Tessoi (Simonard), p. 197.00.

2e Course. — 1. Ulopie (Monsieur), g. 61.50 p. 21.50 ; 2. Ubu Roi V (Céran-Maillard), g. 45.00 ; 3. Ulca (Leverrier), p. 32.00.

3e Course. — 1. Slabat (Dufour), g. 26.00, p. 17.00 ; 2. Tzigane (Picard), p. 30.50.

4e Course. — 1. Uriol V (Céran-Maillard), g. 85.00, p. 27.00 ; 2. Uriel (Riaud), p. 18.00 ; 3. Ultimatum (Verzèle), p. 14.50.

5e Course. 1. Valnique (Josselin), g. 73.00.

6e Course. — 1. Roitelet (Souroubille), g. 61.00, p. 22.00 ; 2. Télémaque V (Céran-Maillard), p. 21.50 ; 3. Passe-moi çà (Courtade), p. 24.00.

7e Course. — 1. Epernay (Schmeltz), g. 39.00, p. 22.00 ; 2. Uncas (Delavaud) p. 39.50.

Le Pneu Vélo "renforcé"
BERGOUGNAN
est increvable
R. C. Clermont-Fd. N° 1 852

Terrible accident d'auto près de Boulogne

UN MORT — DEUX MOURANTS

Un terrible accident d'auto est survenu hier après-midi, qui a jeté la consternation dans la région de Boulogne.

Une auto, qui avait conduit en excursion à Paris-Plage une groupe de communiants, passait à Neufchâtel, lorsqu'au virage de Camiers, une autre auto apparut, conduite par M. Louis Vallet, demeurant rue Maquetra, à Boulogne. Cette dernière voiture voulut éviter la première, mais par suite d'un coup de volant malheureux, elle alla se jeter contre un poteau, sur le bord de la route. Le choc fut terrible. Les occupants de l'auto furent projetés avec force sur la route.

Le conducteur fut relevé mourant, deux autres occupants étaient grièvement blessés ; l'un, Marcel Dubois, 15 ans, de Clenleu, mourut en arrivant à l'hôpital de Boulogne, où les victimes de cet affreux accident avaient été transportées. L'autre, M. Marcel Delpierre, 19 ans, coiffeur, à Equihem, est mourant.

Une jeune fille mortellement blessée par une auto à Béthune

Un grave accident d'auto s'est produit vers 22 heures, samedi, sur la route aux environs de Barlin. Une jeune fille, Simone Lahousse, 17 ans, fut violemment tamponnée. Relevée, elle portait de multiples contusions sur le corps et une fracture du crâne.

Le docteur Legrand, de Barlin, donna les premiers soins à la blessée et jugeant son état grave, la fit transporter d'urgence à l'hôpital de Béthune.

La jeune fille, qui semblait souffrir beaucoup, entra dans le coma. Elle est décédée hier lundi dans la matinée. Le corps fut ensuite transporté au domicile des parents, à Barlin.

A Laon, deux ouvriers tombent d'un toit

Un pénible accident est survenu hier, à Vaux-sous-Laon, rue de la Tuilerie, à l'immeuble en construction qui doit servir de nouveau garage à la Maison Hamel.

Deux ouvriers de l'entreprise Pousinet de Reims, les nommés Violette Emile, 26 ans, et Duperret Edouard, 40 ans, étaient employés à des travaux à faire sur le toit de fibro-ciment, quand la frêle couverture se rompit sous le poids de leur corps.

Les deux ouvriers furent précipités sur le sol, où ils demeurèrent inanimés.

On s'empressa autour d'eux et après avoir constaté qu'ils étaient dans l'impossibilité de faire un mouvement, on les transporta à l'Hôtel Dieu de Laon, où leur état étant jugés assez grave, on les admit d'urgence.

Les Habitations à Bon Marché

Sous la présidence de M. Davaine, Sénateur, le Conseil d'Administration de l'Office départemental du Nord, Habitations à Bon Marché s'est réuni hier, à la Préfecture. MM. Ducrocq, Desrousseaux, et Georges Petit, notamment ont pris part aux délibérations.

Un certain nombre de questions ont été examinées, et des décisions prises :

Comité technique. — Un Comité technique qui aura pour mission d'étudier les projets réalisés par l'Office, a été définitivement constitué, composé de M. Boidin, architecte départemental en chef ; Sevin, architecte à Tourcoing et Lemaire, architecte à Mons-en-Baroeul.

Avances aux Sociétés. — Le Conseil décide qu'il sera fait à la Société de Crédit immobilier de Lille une avance immédiate de 375.000 francs sur le quatrième quart de son attribution ordinaire.

Que la part du subside réservée aux communes de Nieppe et de Steenwerck sera dévolue aux Bureaux de bienfaisance et Hospice de Nieppe, au Bureau de bienfaisance de Steenwerck, conformément au vœu des municipalités, à charge pour les établissements bénéficiaires de mettre en instance et de réaliser un projet d'habitations à bon marché d'une importance au moins quintuple de l'attribution départementale.

Il autorise le mandatement, au profit de la Société « L'Espérance » de Somain, de l'attribution qui lui est dévolue à ce groupement par la Municipalité de cette ville. Ce prêt est toutefois subordonné à l'intervention de l'aide dont la formule a été précédemment réglée.

Acquisition de terrain. — Le Conseil autorise la réalisation des promesses de vente des terrains à occuper pour la construction des habitations à bon marché du projet à Wasquehal et à Hellemmes.

Et en raison de l'intérêt de ces projets qui doivent pallier à la crise, tout particulièrement aiguë, du logement, il demande que ces acquisitions soient déclarées d'utilité publique.

En vue de l'Exposition du Travail

En application du règlement de l'Exposition Nationale du Travail (Le meilleur ouvrier de France) un concours départemental aura lieu à Lille, les 24, 25 et 26 Octobre 1924.

Pourront prendre part à ce concours :

1° Les ouvriers, façonniers, contremaîtres et artisans ;

2° Les apprentis exerçant une profession manuelle.

En ce qui concerne les apprentis, deux groupes seront constitués :

Premier groupe : Elèves des Cours professionnels ;

Deuxième groupe : Elèves des Ecoles pratiques et de Métiers.

Dans chacun de ces groupes le concours aura lieu sur les bases des épreuves du Certificat d'aptitude professionnelle ou du Certificat de fin d'Etudes industrielles (épreuves à choisir dans une série de trois épreuves arrêtées par le Comité départemental de l'Enseignement technique.

Les ouvriers ou apprentis qui désirent participer à ce concours pourront se renseigner auprès de M. le Préfet du Nord, 2e Division, 2e Bureau, à Lille, ou de M. le Secrétaire du Comité départemental, 10, rue de Gand, Tourcoing.

Les permis de chasse

Il est rappelé aux chasseurs que, conformément à l'article 4 du décret du 15 avril 19.., le prix du permis de chasse a été porté à 116 fr. pour le permis général et à 44 fr. pour le permis départemental.

Aux termes de l'article 45 de la loi du 25 juin 1920, le délai de validité des permis de chasse est toujours d'un an, mais ce délai n'invariable ment pour point de départ le 1er Juillet.

Pour éviter des retards pouvant résulter de l'affluence des demandes à l'époque du renouvellement des permis, les chasseurs ont tout intérêt à produire dès maintenant, leurs demandes.

Les permis de chasse sont délivrés par la Préfecture ou les Sous-Préfectures, suivant le domicile des intéressés, sur le vu d'une demande établie sur papier timbré à 2 fr. 40, à laquelle sont joints : 1° l'avis du maire de la commune ; 2° une quittance constatant le versement de la somme de 44 fr. ou de 116 fr., selon que le permis demandé est départemental ou général.

Grand Concours National de Pêche

Paris, 16. — Il va se disputer dans toutes les régions de France le Grand Concours National de pêche à la ligne, doté des Coupes Amourette ; plus de trois cents concours sont annoncés dont cinq Finales, qui auront lieu à : Paris, Vichy, Béziers, Saintes et Nantes.

L'une des premières grandes régionales, celle de Paris, aura lieu le 6 juillet prochain, sous les auspices de M. Minville, président de l'Union des Pêcheurs à la ligne de Paris, de 11 h. 30 à 16 h. 30, du Pont de la Concorde à l'Ile Saint-Louis.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Minville, 74, avenue Kléber, Paris.

A la Cour d'Assises du Pas-de-Calais

La deuxième session de la Cour d'Assises du Pas-de-Calais, s'est ouverte hier lundi à Saint-Omer.

VIOLENCES A BOULOGNE-SUR-MER

Pour blessures ayant occasionné des infirmités permanentes, le nommé Auguste Menuge, 48 ans, docker à Boulogne, est condamné à 7 ans de réclusion et 10 ans d'interdiction de séjour.

ATTENTAT A LA PUDEUR A EQUIHEM

Le sieur Jules Blanpain, 29 ans, marin à Equihem inculpé d'attentat à la pudeur, est acquitté.

« PIVOLO » VA CHASSER LE TIGRE

Tokio, 16. — Le lieutenant Pelletier d'Oisy a annoncé qu'il quitterait Tokio jeudi prochain pour se rendre en Indochine où il a l'intention de chasser le tigre. L'aviateur français espère se rendre, l'an prochain, au Japon en survolant la Russie.

LE BOXEUR BILL BRENNAM A ÉTÉ ASSASSINÉ

New-York, 16. — Hier matin, de bonne heure, le célèbre boxeur américain Bill Brennam a été tué par plusieurs hommes qui, croit-on, avaient à se venger de lui. Deux hommes ont été mis en état d'arrestation.

PERDU, CORPS ET BIENS

Concarneau, 16. — Comme ils fondaient leurs filets à maquereaux dans les parages des îles Glénans, les matelots Pierro et Jean-Louis Struilour ont été surpris par une violente tempête et le canot s'est perdu corps et biens.

Les deux matelots laissent deux veuves et huit orphelins.

UN PRÊT DES BANQUIERS DE LONDRES A LA SERBIE

Londres, 16. — Un accord vient d'être conclu entre le gouvernement Yougo-slave et un groupe de banquiers de Londres, au sujet d'un emprunt de 300.000 livres sterling, garanti par le monopole des tabacs.

L'intérêt est de 9 %. L'emprunt sera remboursé en 9 mois.

C'est la première opération financière de cette sorte conclue entre la Yougo-Slavie et l'Angleterre.

GROS LOTS

VILLE DE PARIS 1865

Le numéro 466.550 est remboursable par 150.000 francs.

Le numéro 121.300 est remboursé par 50.000 fr.

Les quatre numéros suivants sont remboursables chacun par 10.000 fr. : 68.860 — 163.173 — 275.491 — 357.211.

Les cinq numéros suivants sont remboursables chacun par 5.000 fr. : 18.334 — 308.668 — 356.100 — 375.989 — 558.320.

Les dix numéros suivants sont remboursables chacun par 2.000 fr. : 15.185 — 41.315 — 64.661 — 177.521 — 267.558 — 329.645 — 382.890 — 2.890 — 414.789 — 459.503 — 462.200.

BONS DE LA PRESSE

Le numéro 498.287 est remboursable par 10.000 francs.

Le numéro 307.586 est remboursable par 1.000 francs.

8 numéros sont remboursables chacun par 500 francs. 30 numéros sont remboursables par 200 francs, 60 numéros sont remboursables par 150 francs, 200 numéros sont remboursables par 100 francs. 1.100 numéros sont remboursables par 50 francs.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Beau temps, nuageux et chaud, devenant orageux dans la journée, vents d'est à sud-est, 2 à 6 mètres. Température en hausse. Orages prochains. Minimum 9°.

Un chef de chantier tué à coups de couteau dans l'Aisne

LE MEURTRIER, UN ESPAGNOL, A QUI ON AVAIT REFUSÉ DU TRAVAIL, EST EN FUITE

Dans la soirée de dimanche soir, un espagnol nommé Haro Fernandez, 35 ans, en quête de travail, entra chez l'entrepreneur Antoine Bazer, à Guignicourt, pour demander de l'embauche.

Il fut reçu par le chef de chantier nommé Stéphan Corentin, 45 ans, originaire de Quimper, qui refusa de l'embaucher.

L'Espagnol partit furieux et s'embusqua près de la porte de l'usine.

Quand le contremaître sortit, il se précipita sur lui et le frappa de deux violents coups de couteau à la poitrine.

Stéphan Corentin s'affaissa, mortellement blessé et expira peu après.

Le meurtrier est en fuite.

DERNIERE HEURE

Le Ministère devant la Chambre

L'ORDRE DU JOUR DE CONFIANCE QUI SERA VOTÉ AUJOURD'HUI

Paris, 16. — Un ordre du jour sera déposé demain sur le bureau de la Chambre pour clôturer le débat sur les interpellations qui suivra la lecture de la déclaration ministérielle. Ce texte serait conclu à peu près dans les termes suivants :

« La Chambre, approuvant les déclarations du gouvernement, confiante en lui pour poursuivre la réalisation de la politique que le pays a fait triompher le 11 mai dernier et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

On croit que le débat n'aura pas un long développement et que l'ordre du jour sera adopté à une imposante majorité.

Amnistie Générale Scrutin d'Arrondissement Réduction du Service Militaire

Paris, 16. — D'après l'Agence Havas, le gouvernement annoncera dans la déclaration ministérielle qu'il déposera à très bref délai sur le bureau de la Chambre deux projets de loi d'ordre intérieur. L'un accordant une amnistie générale sauf pour les traîtres et les fusillés, l'autre rétablissant le scrutin d'arrondissement conformément au vœu généralement exprimé par le suffrage universel, lors de la consultation générale du 11 mai.

Ce dernier projet comporterait un système de péréquation des circonscriptions en vue de réduire le nombre des députés. Il prévoirait encore un scrutin de ballottage mais qui aurait lieu huit jours seulement après le premier tour, alors qu'autrefois le délai intermédiaire était de 15 jours. Enfin, les candidatures nouvelles seraient désormais interdites entre les deux tours.

La déclaration ministérielle annoncera d'autre part, la mise à l'étude de la réorganisation de l'armée comportant la réduction du service militaire dans des conditions qui ne risqueraient pas d'affaiblir le pays à aucun moment.

Relations normales avec le Reich

Pour faciliter le rétablissement des relations normales entre la France et l'Allemagne, le général Nollet, ministre de la Guerre, a été chargé d'étudier immédiatement des mesures d'amnistie qui seraient accordées aux condamnés allemands dans les régions occupées, non pas « Ein Globo », mais suivant la catégorie des délits.

C'est vraisemblablement à l'examen de ces importantes questions qu'a été consacré l'entrevue que M. Herriot a eu avec les généraux Nollet et Degoutte.

M. Maginot a passé les services de la guerre au général Nollet

Paris, 16. — M. Maginot a passé les services de la guerre au général Nollet.

Réunissant ses collaborateurs, M. Maginot les a remerciés du concours qu'ils lui avaient prêté pendant 2 ans et demi.

L'ancien ministre souligna la nécessité du service de 18 mois ; « Si nous avions disposé d'effectifs moindres, a-t-il dit notamment, l'armée eut été dans l'impossibilité de remplir ses obligations.

C'est une chose que j'ai le devoir de dire et qu'il faut que le pays sache.

Il suffit de lire les rapports à la fois si documentés et si sincères de M. le général Nollet pour être convaincu de la nécessité de nous tenir plus que jamais sur nos gardes et du péril qu'il y aurait à vouloir réduire davantage nos charges militaires.

Nos ennemis d'hier n'ont désarmé ni matériellement ni moralement ».

« Mon successeur n'ignore rien de ce que l'Allemagne prépare »

Réduire nos effectifs, diminuer les crédits de la Défense Nationale, ce serait une folie, continua M. Maginot et il dit encore :

« Celui qui me succède à la tête de l'armée j'en suis sûr, agira de même.

L'ancien président de la Commission militaire interalliée de contrôle sait mieux qu'un autre à quoi s'en tenir sur les intentions militaires de l'Allemagne. Il n'ignore rien de ce que celle-ci fait et de ce qu'elle prépare ».

FEUILLETON DU 18 JUIN 1924. — N° 17

LE SECRET MORTEL

ROMAN CONTEMPORAIN

PAR

PAUL FEVAL FILS

« Tu recevras un télégramme dès qu'il sera parti, afin que tu sois sous les armes quand il arrivera ! Et tu peux croire qu'au débotté il courra chez toi ! La curiosité le dévore ! Il est soucieux et a peur que je sois la fille d'une ouvreuse de loge ou d'une portière ! En province, vois-tu, ils croient que le demi-monde part de là !

« Après tout, ce n'est pas un crime en vérité, je ne sais d'où je viens.

« Adieu ou plutôt au revoir ! Soigne-moi mon Marseillais, je te revaudrai cela. »

La Malaise ensuite lui servit à souper : un lézer potage, une aile de poulet, des fraises et de l'eau pure. Sobre à l'extrême, Renée attribuait avec raison à ce régime sévère, suivi depuis l'enfance, l'irréprochable blancheur de son teint et l'éclat de sa chair. Effroyablement paresseuse, elle considérait aussi la paresse comme un moyen. Elle passait littéralement le meilleur de sa vie allongée sur des coussins dans le demi-jour et lasse du moindre effort.

Depuis qu'elle vivait seule, cette lassitude s'accentuait, et, à dire vrai, le désir d'entreprendre une nouvelle conquête la saisissait ; sa lettre à sa mère était l'expression très sincère de sa pensée.

Marthe Eschanne n'avait décidément réussi qu'à moitié cette éducation.

La semaine s'acheva sans incidents.

Bien décidé et tout à l'ivresse d'une passion insensée qui grandissait d'instant en instant, Scipion Guiraud partit enfin pour Paris. Il avait fait ses adieux à Renée, renouvelé ses serments, et il s'en allait, joyeux comme quelqu'un qui court au bonheur.

IV

COMÉDIENNE

Dans un coquet appartement de la rue de Lille, Marthe Eschanne était maintenant installée. Renée se vantait quand elle prétendait avoir dévoré des fortunes, c'était dans les mains de sa mère que l'argent s'était fondu comme dans un creuset. Plus elle vieillissait, cette étrange femme, plus la folie du luxe grandissait en elle.

A cette heure la situation se tendait.

De la vente de l'hôtel qu'avait donné Rosario, il ne restait plus que deux cent cinquante mille francs touchés depuis peu. Marthe venait d'en donner consciencieusement cent cinquante mille à sa fille, le reste servait à soutenir sa nouvelle maison.

Elle avait bien essayé de décider Renée à venir en faire les honneurs, mais la jeune femme s'y était refusée, la tutelle de sa mère lui pesait, et la liberté dont elle jouissait, sans presque en user, lui plaisait bien autrement.

Marthe Eschanne se trouvait donc seule chez elle, à deux heures de l'après-midi, lorsque sa femme de chambre lui remit une carte sur laquelle on lisait :

Scipion Guiraud

C'était tout ! le négociant était modeste. Pauvre Scipion ! il se sentait déjà charmé. L'aspect sévère de la maison lui plaisait. Dans le petit salon où il attendait, tout dénotait l'ordre et le savoir-faire d'une femme distinguée.

Rien de criard ! Un meuble de satin grenat, des tapis frais, des rideaux et des portières savamment drapés. Sur la cheminée une garniture Louis XVI et deux cornets de cristal emplis de roses.

Point de bibelots.

On le fit entrer dans la pièce où l'attendait la baronne Eschanne. Ici un peu plus de luxe discret ! Quelques tableaux bien choisis, des statuettes élégantes, des fleurs partout.

Marthe s'était levée, elle avait le port gracieux et les façons avenantes. Ayant renoncé à teindre ses cheveux, elle les couvrait d'un nuage de poudre laissant tomber parmi les dentelles noires mêlées de jais qui formaient sa coiffure des boucles légères d'un gris très doux. Point de maquillage, la couperose ayant disparu définitivement. Point de bleu sous les yeux dont l'orbite s'estompait maintenant au naturel. Les yeux grands et noirs étaient dans le visage pâle d'un effet remarquable.

Elle portait une robe de crêpon noir, bordée de jais, qui lui seyait à ravir.

Elle salua poliment le visiteur, l'invitant à s'asseoir, et, prenant place assez près de lui, le coude appuyé sur une table d'ébène, les mains négligemment nouées, elle répondit à Scipion qui se présentait avec un certain embarras :

— Ma fille m'a prévenue de votre visite, monsieur : elle me dit, dans sa dernière lettre, qu'un ami très dévoué s'est chargé de divers messages de sa part. Mon Dieu, je dois vous avertir que j'avais prié Renée de demeurer chez elle à Marseille, et de n'en point former de relations. Elle a voulu venir me rejoindre en Europe, la patience lui a manqué pour m'attendre, mais en la laissant à Marseille, je lui épargne les ennuis, les courses et les visites, toutes les démarches enfin qu'entraîne un procès.

« Au reste, j'ai élevé ma fille à l'anglaise ; elle a vingt-cinq ans, elle sait se conduire et je suis sûre de son caractère.

« Je vous dis cela, monsieur, parce que son genre de vie peut vous surprendre.

— Madame, dit simplement Scipion, en vous écrivant mademoiselle votre fille vous a-t-elle parlé du sujet principal de ma démarche auprès de vous ?

— Mais non... non, monsieur, fit Marthe, en apparence fort étonnée.

— Vraiment ? je le regrette. Je vais être obligé de m'expliquer moi-même, et j'avoue que j'éprouve un certain embarras.

— Oh ! qu'est-ce donc ?... Veuillez parler, monsieur, serait-ce que vous attendiez de moi un service quelconque ?... Je suis une pauvre femme bien isolée ! Mais j'ai pourtant des amis haut placés, près desquels mon nom a quelque crédit.

— Non, non, fit Guiraud en souriant, je n'ai besoin de rien ni de personne... Je venais vous demander la main de Mlle Renée.

Marthe poignit les mains avec stupeur